

Le plan de bataille des notaires après la baisse de leurs tarifs



Les trois quarts des professionnels sondés entendent bouger les lignes. - Pascal Guyot - AFP

La mise en place de nouveaux barèmes chamboule une partie de la profession, dubitative quant à son avenir. L'heure est à la réorganisation.

En vigueur depuis le 1er mai 2016, les **nouveaux tarifs des notaires** n'ont pas laissé la profession indifférente. Les études notariales se réorganisent pour s'adapter au changement, mais n'en demeurent pas moins prudentes concernant l'avenir de leur secteur, montre une enquête d'Immonot menée auprès d'une centaine de professionnels.

Si elles sont **sans réel impact** sur le pouvoir d'achat immobilier des Françaises, les mesures de baisse des barèmes **décidées par le gouvernement** vont tout d'abord modifier le fonctionnement des études. Ainsi, les trois quarts d'entre elles prévoient différentes actions autour de la qualité du service ou d'un éventuel rapprochement avec d'autres cabinets, pour "gagner en productivité" ou "diminuer le prix de revient des actes".

Les notaires sceptiques

La baisse de la rémunération des notaires est également perçue, à une large majorité (67%), comme une opportunité pour développer de nouvelles activités. Parmi les professionnels qui partagent ce sentiment, plus de 40% prévoient de renforcer leurs compétences en négociation immobilière ou dans le domaine de l'expertise.

La profession n'en reste pas moins sceptique quant à son avenir. En effet, un peu plus de la moitié des notaires et négociateurs interrogés (51%) déclarent être dubitatifs. Pour le reste du panel, les pessimistes et les optimistes sont à nombre égal. Une des solutions envisagées pour permettre aux notaires de revaloriser la profession est l'adhésion à un groupement de négociation (40%), conclut Immonot.